Nations Unies S/PV.4962



# Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

*Provisoire*

**4962**e séance

Jeudi 6 mai 2004, à 10 heures
New York

| | | |
|---|---|---|
| *Président* : | M. Akram | (Pakistan) |
| *Membres :* | Algérie | M. Benmehidi |
| | Allemagne | M. Trautwein |
| | Angola | M. Gaspar Martins |
| | Bénin | M. Adechi |
| | Brésil | M. Sardenberg |
| | Chili | M. Maquieira |
| | Chine | M. Zhang Yishan |
| | Espagne | Mme Menéndez |
| | États-Unis d'Amérique | M. Holliday |
| | Fédération de Russie | M. Smirnov |
| | France | M. Duclos |
| | Philippines | M. Baja |
| | Roumanie | M. Motoc |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. King |

## Ordre du jour

Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/1998/287)



04-34016 (F)

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

**Remerciements au Président sortant**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de mai, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à l'Ambassadeur Gunter Pleuger, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois d'avril 2004. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Pleuger pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**Lettre datée du 31 mars 1998, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès de l'Organisation des Nations Unies** (S/1998/287)

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants des Fiji, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

*Sur l'invitation du Président, M. Aisi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent le siège qui leur est réservé sur le côté de la salle du Conseil.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Danilo Türk, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Danilo Türk à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité va entendre un exposé de M. Danilo Türk, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques. Je lui donne la parole.

**M. Türk** (*parle en anglais*) : Lors de mon dernier exposé, le 15 décembre 2003, j'ai informé le Conseil de la décision de l'Armée révolutionnaire de Bougainville et de la Résistance bougainvillienne de détruire toutes les armes en conteneurs. J'ai le plaisir, aujourd'hui, d'informer le Conseil qu'à la séance du Comité consultatif pour le processus de paix tenue le 17 décembre 2003, cet accord a été transformé en résolution contraignante.

Lors de la même séance du 15 décembre, le Conseil a appuyé la recommandation du Secrétaire général tendant à réduire les effectifs du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville et à nommer la mission appelée à lui succéder Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville. Cette Mission a pour mandat de surveiller, entre autres, la destruction des armes et le processus constitutionnel de Bougainville. La Mission est également appelée, conformément à son mandat et à la Constitution amendée de Papouasie-Nouvelle-Guinée, à vérifier et à certifier que le niveau de sécurité est bien propice à la tenue d'élections.

Avant de mettre le Conseil au fait de cette question et d'autres faits récents importants, je voudrais commencer par exprimer notre satisfaction de constater que la nouvelle Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville, dirigée depuis le 1er mars 2004 par M. Tor Stenbock, travaille en étroite coopération et en consultation avec le Gouvernement national de Papouasie-Nouvelle-Guinée et les dirigeants de Bougainville. Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer l'excellent travail

réalisé à la tête de la Mission par l'ancien directeur, M. Noël Sinclair.

Je voudrais maintenant faire le point sur l'élimination des armes. La décision prise en phase III sur le sort final des armes placées en conteneurs contenait une disposition permettant aux ex-combattants, aux commandants d'unités et aux communautés de décider eux-mêmes de leur date et de leur méthode exactes de destruction. La Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville a tiré pleinement parti de cette souplesse en décentralisant le processus de destruction des armes, ce qui a permis d'accélérer grandement la destruction des armes. Dans ses messages publics adressés aux communautés de Bougainville, la Mission a mis l'accent sur la nécessaire mise en œuvre intégrale de l'Accord de paix pour pouvoir réaliser l'autonomie et une paix durable à Bougainville.

Jusqu'à présent, 1 588 pièces d'armes en conteneurs, soit 81 % de l'arsenal de l'Armée révolutionnaire de Bougainville et de la Résistance bougainvillienne, ont été détruites. La Mission d'observation des Nations Unies a déjà certifié que 5 districts de Bougainville sur 10 ont mené à bien le programme d'élimination des armes. La destruction des armes s'est accompagnée de cérémonies qui ont été mises à profit pour sensibiliser davantage la population de toute l'île au processus de paix. Il convient de signaler que la destruction effective des armes est l'œuvre des Bougainvillais, sous la supervision de la Mission d'observation.

La mise en œuvre du programme d'élimination des armes représente un progrès notable pour la population de Bougainville, laquelle a énormément souffert des combats, qui ont pris fin il y a plusieurs années. La décision de faire de Bougainville une zone exempte d'armes est un acte courageux qui mérite toutes nos félicitations et tout notre soutien, tout comme les mesures concrètes prises récemment et qui ont donné tout son sens à cette décision. Elle est également une incitation supplémentaire à de nouveaux progrès au niveau de l'élaboration de la constitution. Je voudrais, à cet égard, faire quelques observations au sujet du processus constitutionnel.

Lors de la réunion du 25 février 2004 du Comité consultatif pour le processus de paix, le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait part aux dirigeants bougainvillais de ses observations sur la deuxième mouture de la constitution de Bougainville. La Commission constitutionnelle de Bougainville s'est attelée à incorporer ces observations à la troisième et dernière mouture de la constitution, qui devrait être terminée d'ici à la fin de ce mois. Le projet de constitution serait alors soumis pour approbation par l'Assemblée constituante de Bougainville en juin 2004. À l'issue de son adoption par l'Assemblée constituante, cette dernière version serait alors présentée au Gouvernement national pour approbation, et ce d'ici la fin juillet. Les élections se tiendraient alors au plus tôt fin novembre ou début décembre 2004.

Une fois le processus constitutionnel entièrement terminé, la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville restera en contact étroit avec le Gouvernement papouan-néo-guinéen et les parties bougainvillaises afin que les élections aient lieu dès que possible. Le Secrétariat présentera au Conseil de sécurité un nouvel exposé sur la question et les progrès accomplis, en juin 2004, avant l'expiration du mandat de la Mission.

Le Gouvernement provincial provisoire de Bougainville a déjà commencé à préparer les étapes suivantes du processus électoral en arrêtant un calendrier pour l'élaboration de la constitution ainsi que pour la tenue des élections qui déboucheront sur la mise en place d'un gouvernement autonome à Bougainville. Récemment, le Gouvernement provincial a fait un nouveau pas vers l'autonomie en créant un ministère de la paix et de l'autonomie. Le nouveau ministère sera l'équivalent bougainvillais du Bureau pour la paix et la restauration des institutions du Gouvernement national. Ce ministère a également pour mission de mieux faire connaître le processus de paix dans tout Bougainville et d'animer les cérémonies de réconciliation sur l'île.

Quelques mots à présent sur la police de Bougainville. Le 17 décembre 2003, le Conseil exécutif national a transféré au Gouvernement provincial provisoire de Bougainville les pouvoirs et les fonctions de police. Toujours dans l'optique de l'autonomie, le Gouverneur a nommé l'ancien chef de la Résistance de Bougainville Ministre de la police; il est le premier à occuper ces fonctions. Parallèlement à la délégation des pouvoirs de police, l'Australie et la Nouvelle-Zélande conduisent des programmes visant à renforcer davantage les institutions bougainvillaises dans les domaines juridiques et judiciaires. Il est à

espérer qu'avec le temps, ces programmes permettront de consolider les capacités des institutions policières, judiciaires et pénitentiaires de Bougainville. Par ailleurs, la police fédérale australienne prévoit d'envoyer 19 officiers à Bougainville dans le cadre de sa coopération renforcée avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les progrès sont donc également importants dans ce domaine.

De même, on avance, quoique lentement, vers la participation de Francis Ona et de ses partisans au processus de paix. Pour ce qui est des résultats positifs, la compagnie « A », qui constitue l'élément dominant de la Forces de défense Me'ekamui de M. Ona, a rejoint le processus de paix et a achevé, en avril 2004, la destruction de ses armes. Par ailleurs, la compagnie « A » se montre très active en organisant des réunions de sensibilisation à la paix dans la zone dite « interdite ».

En revanche, d'autres éléments de la Force de défense Me'ekamui n'ont toujours pas déposé leurs armes dans les conteneurs. Par ailleurs, la Mission d'observation a été informée du mécontentement des habitants de la zone dû au fait que les barrages routiers permanents entravent l'accès à la zone et l'acheminement des services et des biens vers la zone. Malheureusement, Francis Ona se refuse toujours à engager un dialogue à ce sujet avec les responsables de Bougainville et le Gouvernement national.

Dans ses échanges avec M. Ona, la Mission d'observation des Nations Unies l'a tenu informé de l'évolution du processus de paix et lui a fait part de sa volonté de renouer des échanges réguliers avec lui. Dans l'ensemble, nous pensons avoir bien avancé dans le règlement de ce problème, l'influence de Francis Ona ne cessant de diminuer.

Avant de terminer, je voudrais parler brièvement de la coordination entre la Mission d'observation des Nations Unies et les institutions des Nations Unies en activité à Bougainville. La Mission continue de travailler en étroite coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNICEF et d'autres organismes des Nations Unies dans les domaines concrets de la consolidation de la paix à Bougainville. La Mission a permis à l'UNICEF d'étendre ses programmes à Bougainville en lui offrant un appui politique, administratif et logistique. Une délégation de l'UNICEF s'est récemment rendue à Bougainville pour y tenir pendant 10 jours des ateliers et des réunions. L'UNICEF prévoit d'ailleurs d'ouvrir un bureau à Arawa et de recruter localement un administrateur de programme.

Le PNUD aura bientôt achevé les préparatifs nécessaires au lancement de la deuxième phase de son programme de relèvement pour Bougainville, qui portera, entre autres, sur l'aide à l'agriculture et le renforcement des capacités. Le PNUD prévoit de s'offrir les services d'un administrateur de programme recruté au plan international, qui dirigera l'exécution de la deuxième phase du programme pour Bougainville. En regroupant leurs bureaux à Buka, dans le cadre de leur coopération, le PNUD et la Mission d'observation des Nations Unies ont pu réduire leurs coûts de fonctionnement.

Je voudrais terminer en félicitant les parties de leur participation active constante à l'application de l'Accord de paix de Bougainville et de leur appropriation croissante du processus. Nous pouvons déjà parler d'une réussite exemplaire, d'un triomphe de la collaboration entre les gouvernements successifs de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le peuple bougainvillais, les partenaires régionaux et la Mission des Nations Unies, qui, malgré sa taille réduite, se montre très efficace. Nous engageons vivement les parties à poursuivre sur leur lancée et les prions instamment de redoubler d'efforts pour finaliser le processus constitutionnel de Bougainville, étape préalable à la formation d'un gouvernement autonome à Bougainville dès que possible dans le courant de l'année. La Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville continuera de faire de son mieux pour les aider dans cette entreprise.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Danilo Türk de son exposé très détaillé.

**M. Benmehidi** (Algérie) : Monsieur le Président, je voudrais dès l'abord vous présenter mes félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil et vous dire notre confiance en vos qualités et en vos capacités à mener à bien les travaux de notre Conseil. Je voudrais également rendre un hommage appuyé à l'Ambassadeur Gunter Pleuger et à son équipe pour la présidence assurée avec une efficacité et un professionnalisme dignes d'admiration. Permettez-moi aussi de remercier M. Danilo Türk pour son exposé très complet sur l'évolution de la situation à Bougainville et d'exprimer notre reconnaissance à

l'Ambassadeur Noël Sinclair et au personnel de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville pour l'excellent travail qu'ils ont accompli.

Nous nous félicitons des progrès enregistrés dans l'application du processus de paix à Bougainville. Après les succès obtenus durant la phase II du processus de collecte des armes, nous avons noté que la phase III, qui consiste en leur élimination, a enregistré d'importantes avancées, plus de 80 % des armes collectées ayant été détruites.

Nous exprimons notre satisfaction quant aux efforts déployés par les autorités de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour faire avancer le processus constitutionnel qui se trouve à une étape importante avant la tenue d'élections en vue de la formation d'un gouvernement autonome. Nous avons noté, de ce point de vue, les progrès réalisés dans l'élaboration du troisième projet de constitution, qui sera prochainement soumis au Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ce qui doit permettre la convocation de l'Assemblée constituante pour approbation.

La délégation de pouvoirs et des fonctions de police au Gouvernement provisoire de Bougainville constitue un développement significatif, qui aidera à l'instauration d'un climat propice à la tenue des élections.

Le développement socioéconomique de l'île étant essentiel pour l'autonomie de Bougainville, nous considérons, enfin, que la communauté des donateurs doit accorder un appui financier conséquent à Bougainville pour la promotion de son économie, étant entendu que la participation des fonds et programmes des Nations Unies devra compléter les efforts des donateurs.

Pour terminer, ma délégation estime que la présence de l'ONU jusqu'au parachèvement du processus de paix est très utile. Le point naturel d'achèvement de sa mission est la tenue d'élections libres et démocratiques et la formation d'un gouvernement autonome. Nous sommes, à cet égard, ouverts au principe d'une prorogation du mandat de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville jusqu'à ces échéances.

**M. Holliday** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais à nouveau vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. De plus, je remercie le Sous-Secrétaire général Türk de son exposé sur l'état d'avancement du processus politique et de l'élimination des armes à Bougainville ainsi que sur les activités de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville.

Nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée d'entendre les vues des États voisins qui œuvrent à la promotion de la stabilisation et continuent d'apporter leur aide au développement de Bougainville. Nous aimerions une fois de plus exprimer notre gratitude à l'ancien chef de mission, M. Noël Sinclair, et remercier le chef de mission actuel, M. Torrence Stenbach, pour les efforts constants qu'il déploie en faveur du processus constitutionnel et de l'élimination des armes.

Nous saluons les efforts des acteurs régionaux qui coopèrent au développement de Bougainville, notamment l'engagement de l'Australie à fournir une aide financière importante par l'intermédiaire du groupe régional nouvellement établi et d'un fonds de mise en œuvre.

La Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB) a réalisé d'importants progrès depuis le dernier exposé fait par le Sous-Secrétaire général Türk au Conseil en décembre 2003. Il est encourageant d'apprendre que la Mission des Nations Unies a supervisé la destruction de 83 % des armes mises en conteneurs à Bougainville. Nous espérons que la destruction des armes s'achèvera dans un proche avenir. Nous trouvons également encourageant que les dirigeants du Gouvernement papouan-néo-guinéen et les dirigeants de Bougainville travaillent sur le troisième et dernier projet de constitution de Bougainville. Les parties doivent toutes deux s'efforcer de terminer le processus constitutionnel le plus rapidement possible. Il est essentiel que les Bougainvilliens aient la possibilité de décider d'un gouvernement autonome et que les parties impliquées fixent une date pour la tenue des élections.

**M. Trautwein** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil. Nous sommes persuadés que les travaux du Conseil seront dirigés avec efficacité et compétence ce mois, et nous vous souhaitons plein succès.

Je vous remercie également, Monsieur le Président, ainsi que les autres délégations, pour les paroles aimables que vous avez eues à l'égard de la présidence allemande du Conseil le mois dernier, et tout particulièrement celles adressées à l'Ambassadeur Pleuger, et que je ne manquerai pas de lui transmettre.

Ma délégation remercie le Sous-Secrétaire général, M. Danilo Türk, de son exposé détaillé sur la situation à Bougainville. L'Allemagne se félicite des résultats concluants obtenus par les parties et la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville. À notre avis, M. Torrence Stenbock et son coéquipier font un travail remarquable pour conduire Bougainville vers des élections en vue de la formation d'un gouvernement autonome. Il serait bon que la Mission accompagne le processus électoral jusqu'à son aboutissement. Nous remercions également M. Noël Sinclair de ses efforts en faveur du peuple de Bougainville.

L'adoption d'une constitution sera un jalon dans le processus conduisant aux élections. Nous nous félicitons donc du travail de la Commission constitutionnelle de Bougainville et de l'intention du Gouvernement papouan-néo-guinéen de dépêcher des représentants à Bougainville pour résoudre les problèmes qui persistent dans le troisième projet à l'étude. Nous espérons que la constitution pourra être adoptée par l'Assemblée constituante de Bougainville et entérinée par le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée cet été, comme convenu entre les parties.

Nous félicitons la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour les efforts réalisés en vue de la constitution d'un comité ministériel chargé de promouvoir une démarche dynamique et de mener à bon terme le processus constitutionnel. Nous nous félicitons également de ce que M. James Tenis, Vice-Président du Congrès du peuple de Bougainville au sein du Gouvernement provincial provisoire, assume la responsabilité politique de la paix et de l'autonomie.

Le succès du processus politique dépendra essentiellement de l'achèvement du programme de désarmement. Aussi, nous félicitons-nous de la décision du Comité consultatif pour le processus de paix, présidé par la Mission d'observation, de détruire les armes recueillies, comme il est prévu à la phase III du processus de désarmement. Nous sommes heureux d'apprendre de M. Türk que des progrès notables ont été réalisés dans ce domaine. Nous appelons toutes les parties à continuer à désarmer les ex-combattants pour permettre la destruction de toutes les armes illégales dans le pays.

Nous nous félicitons de la décision de l'Armée révolutionnaire de Bougainville et de la Force de résistance de Bougainville, qui participent de façon constructive au Comité consultatif pour le processus de paix, d'accepter la destruction de toutes les armes et d'y participer. Nous nous félicitons également de la réconciliation intervenue la semaine dernière entre les commandants de l'Armée révolutionnaire de Bougainville et espérons que Bougainville-Sud s'associera rapidement à la phase III.

Nous continuons d'encourager Francis Ona et son mouvement à se joindre pleinement au processus de paix et à coopérer dans tous les domaines. Pour instaurer une paix durable dans le pays et produire des résultats durables, les processus de paix doivent inclure le plus de factions politiques possible.

Alors que le processus constitutionnel menant aux élections et le processus de désarmement semblent progresser comme il se doit, il est temps pour les parties et la communauté internationale de se pencher sur les problèmes sociaux et économiques qui se posent à Bougainville.

Je tiens enfin à féliciter la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les Fidji et d'autres pays du Pacifique, ainsi que, notamment, l'Union européenne et le Programme des Nations Unies pour le développement, pour leurs efforts à cet égard. Nous pensons que le peuple de Bougainville mérite d'avoir en perspective un avenir radieux. Ce n'est qu'alors qu'une paix durable pourra être obtenue.

**M. Maquieira** (Chili) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter en quelques mots, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil et remercier l'Ambassadeur Pleuger et son équipe pour le travail qu'ils ont accompli le mois dernier.

Je voudrais également vous remercier d'avoir convoqué cette séance publique sur la situation à Bougainville, ce qui montre l'importance que l'ONU attache au processus de paix en cours. Je souhaiterais également remercier le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Danilo Türk, pour son exposé utile et complet sur l'évolution dudit processus de paix.

En décembre dernier, nous nous sommes déclarés satisfaits de l'achèvement de la phase II du plan d'élimination des armes, ce qui a permis l'entrée en vigueur de la section 14 de la constitution nationale, de la nouvelle loi organique sur l'édification de la paix et du référendum prévu. Ma délégation a pu aujourd'hui constater non seulement que les difficultés ont été surmontées, mais également que les progrès résultant de l'Accord de paix avaient eu un important écho politique pour toutes les parties concernées. Nous saluons donc les importants progrès réalisés et nous félicitons les parties pour les efforts qu'elles déploient dans leur quête d'une paix durable.

Nous souhaiterions souligner en particulier deux aspects de la reconstruction après les conflits : le plan d'élimination des armes et les travaux en vue de l'approbation de la future constitution. Ce qui a été fait dans ces deux domaines ces cinq derniers mois est encourageant. Nous encourageons également la Commission constitutionnelle de Bougainville à poursuivre ses travaux sur le troisième et dernier projet de constitution, ce qui permettra de parachever le processus constitutionnel. Nous saluons également le travail réalisé par la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville, tant au niveau du Comité consultatif que dans la quête constante du dialogue et de l'intégration entre les parties au conflit.

Force est de constater que Bougainville doit encore relever de nombreux défis, parmi lesquels il convient de souligner la nécessité d'élaborer la constitution proposée et surtout la préparation des élections, qui, d'après ce que nous a dit M. Türk ce matin, devraient se tenir à la fin de cette année, ce dont nous nous félicitons.

Nous tenons également à souligner que, pour que la paix soit durable, il est nécessaire de mettre en place une administration efficace et une économie viable et autonome. Par conséquent, les organismes pertinents des Nations Unies doivent continuer à coopérer étroitement à Bougainville avec la communauté des donateurs pour établir et consolider la paix. À cet égard, nous saluons le travail qu'accomplissent dans la région le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions spécialisées, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne, le Japon et la société civile.

Enfin, nous souhaiterions remercier le Bureau politique des Nations Unies, et plus particulièrement l'Ambassadeur Noël Sinclair, pour le travail qu'il a accompli. Nous estimons qu'il est très important qu'ils continuent d'être impliqués dans le processus de paix à Bougainville jusqu'à son aboutissement.

**Mme Menéndez** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions également vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil, et saluer le représentant de l'Allemagne pour l'excellent travail réalisé le mois dernier en tant que Président. Nous voudrions en outre remercier M. Danilo Türk de son exposé et remercier et féliciter le Représentant du Secrétaire général, M. Sinclair, et son équipe pour le travail accompli.

Il est encourageant de constater que le processus de collecte et d'élimination des armes continue de progresser à un bon rythme et que 80 % des armes mises en conteneurs, conformément à l'Accord de paix à Bougainville, ont été détruites. La participation des ex-combattants et des communautés, dans des zones comme Panguna et au sud de Bougainville, est particulièrement encourageante.

Les travaux d'élaboration de la nouvelle constitution ont également progressé et nous espérons que la Commission constitutionnelle de Bougainville conclura prochainement ses travaux afin que l'Assemblée constituante puisse être convoquée et que les délais fixés, qui viennent bientôt à échéance, soient respectés. Il en va de même pour la tenue des élections libres et démocratiques en vue d'instaurer un gouvernement autonome à Bougainville. La création, récemment, d'un Fonds pour la mise en œuvre et la bonne gouvernance, avec le soutien fondamental de l'Australie, est également un élément déterminant vers la tenue des élections et l'établissement du gouvernement autonome.

Néanmoins, le processus doit aller bien au-delà de ce qui est prévu. Au fur et à mesure que progresse le processus politique, il faut parallèlement mettre aussi l'accent sur la réinsertion et la réadaptation des ex-combattants, et sur le relèvement des infrastructures et des services communautaires. Concernant ces domaines, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a un rôle fondamental à jouer. Nous sommes fermement convaincus que la paix et la stabilité continueront de se renforcer à Bougainville afin que le processus de paix soit véritablement couronné de succès.

**M. Motoc** (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de mai. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour féliciter l'Allemagne du travail accompli durant sa présidence du Conseil au mois d'avril.

Je voudrais m'associer aux autres membres du Conseil et remercier le Sous-Secrétaire général, M. Danilo Türk, pour son exposé sur les événements récents et les activités de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville.

La Roumanie juge encourageants les progrès soutenus constatés dans la mise en œuvre du processus de paix de Bougainville, grâce à la contribution efficace d'une Mission de suivi réduite de l'ONU. Nous nous félicitons tout particulièrement de l'achèvement du processus d'élimination des armes, et des signes qui laissent bien augurer que l'ensemble du processus sera bientôt terminé.

Les bonnes nouvelles concernent aussi les pourparlers entre le Gouvernement national et les dirigeants de Bougainville pour apporter la dernière main au troisième projet de constitution. Nous encourageons les parties à travailler avec diligence pour approuver la constitution qui marquera un pas important vers l'autonomie. Nous sommes persuadés que les parties décideront prochainement de la date des élections pour le Gouvernement autonome et qu'elles effectueront les préparatifs nécessaires à cet égard, avec l'appui de la Mission d'observation de l'ONU.

Nous comptons également que les progrès du processus politique seront suivis de progrès sur le plan économique et d'une amélioration des conditions de vie de la population. À notre avis, la transition vers une Bougainville autonome devrait être synonyme d'une transition vers une Bougainville stable et prospère.

Pour terminer, je voudrais saluer tous les efforts déployés par le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et par les parties bougainvillaises en faveur du processus de paix. Tous les progrès enregistrés jusqu'à présent montrent bien que les peuples de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Bougainville sont de plus en plus en mesure de s'approprier pleinement le processus de paix et de progresser vers la normalisation politique et le développement économique.

Je voudrais également saluer ici le rôle joué par les autres pays de la région, ainsi que les institutions spécialisées du système des Nations Unies et les donateurs de la communauté internationale, pour soutenir le processus de paix et parvenir à des progrès réels à Bougainville.

**M. Sardenberg** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je saisis cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. En outre, je voudrais féliciter l'Ambassadeur Gunter Pleuger et son équipe d'avoir dirigé avec succès nos travaux au cours d'un mois d'avril doté d'un ordre du jour très difficile. Je remercie également M. Danilo Türk de nous avoir présenté un exposé très riche en informations sur l'évolution de la situation à Bougainville.

Le Brésil se félicite de l'évolution récente de la mise en œuvre de l'Accord de paix à Bougainville et il appuie totalement les efforts déployés par l'ONU pour aider les parties à faire avancer le processus de paix. Le Brésil salue le rôle phare joué par l'ONU pour faciliter l'application du plan d'élimination des armes et il note avec satisfaction qu'environ 83 % des armes recueillies, lors de la phase III du plan, ont été détruites.

Étant donné que toutes les composantes du processus de paix sont étroitement liées dans leur mise en œuvre, nous comptons que les progrès enregistrés dans l'application du plan d'élimination des armes renforceront la confiance entre les parties et permettront de faire progresser les amendements constitutionnels et la Loi organique sur la consolidation de la paix à Bougainville pour les rendre pleinement opérationnels.

Seuls le maintien de l'État de droit et la promotion de la justice permettront un processus de réconciliation nationale véritable. À cet égard, nous nous félicitons des mesures prises pour parachever les arrangements visant à améliorer les services de police et l'accès aux tribunaux et d'augmenter la disponibilité des services pénitentiaires à Bougainville. En outre, la communauté internationale doit continuer d'accorder la priorité voulue par la réinsertion des ex-combattants dans la vie civile.

Nous demandons instamment aux parties de consolider les progrès enregistrés jusqu'ici et d'accélérer leurs travaux portant sur la troisième et dernière version de la constitution, afin d'achever

toutes les phases du processus constitutionnel dès que possible. Nous espérons également qu'elles parviendront à surmonter leurs divergences et à garantir les conditions nécessaires à la préparation d'élections générales libres sur l'île, dans un avenir proche.

Le fait que les pourparlers relatifs aux questions d'après conflit remplacent peu à peu les préoccupations sécuritaires devrait être perçu comme un signe de progrès vers une paix durable et un passage à l'autonomie à Bougainville.

Le Brésil félicite le Forum des îles du Pacifique pour les efforts qu'il a déployés en vue de venir à bout du conflit et de contribuer au maintien de l'ordre dans la région. En tant qu'instance importante de consultation et de coopération politique, le rôle qu'il a joué dans la conduite du processus devrait être reconnu et salué. Nous estimons que le Conseil de sécurité devrait encourager la coopération et l'assistance régionales, dans la mesure où les partenaires régionaux sont souvent mieux à même d'élaborer et d'encourager des solutions aux problèmes qui caractérisent leur environnement particulier.

À nos yeux, la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville devrait continuer à faciliter le dialogue et la coordination entre la population bougainvillaise, y compris les ex-combattants, l'Organisation des Nations Unies, le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ainsi que d'autres parties intéressées de la communauté internationale.

Le Brésil reconnaît qu'une présence de l'ONU sur le terrain est indispensable pour garantir la stabilisation. Toutefois, le succès de l'application de l'Accord de paix repose, comme toujours, sur la volonté et l'engagement des parties elles-mêmes.

**M. Duclos** (France) : Je voudrais d'abord saisir cette occasion pour remercier la délégation allemande pour le remarquable travail qu'elle a accompli, le mois dernier, à la tête du Conseil, et vous adresser à vous-même, Monsieur le Président, nos vœux et nos félicitations pour la présidence pakistanaise qui s'ouvre. Je voudrais aussi remercier M. Danilo Türk pour son exposé très clair et très complet.

Il y a une chose que l'on peut retenir de cet exposé, c'est que les choses vont désormais dans la bonne direction. L'établissement des institutions autonomes s'est accéléré; la collecte des armes devrait s'achever prochainement; la Constitution devrait être bientôt adoptée et ce sera là l'étape décisive dans la perspective des élections qui pourraient se tenir avant la fin de l'année.

Certes, des inquiétudes subsistent. Je pense à la situation sécuritaire qui demeure précaire. Je rappellerai que les forces de police de Bougainville sont en nombre encore restreint et insuffisamment formées pour y faire face. Mais il est incontestable que l'évolution globale de la situation à Bougainville est satisfaisante. La question qui se pose aujourd'hui à nous est donc de savoir ce qu'il adviendra de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville après le 30 juin. Il est, nous semble-t-il, encore un peu tôt pour se prononcer. Nous attendons avec intérêt les conclusions de la mission d'évaluation du Secrétariat qui se rendra sur place au mois de juillet. Toutefois, d'ores et déjà, nous pensons que la communauté internationale devra vraisemblablement poursuivre ses efforts et cela, dans trois directions : l'accompagnement du processus de transition à Bougainville, en premier lieu; la préparation des élections, en deuxième lieu; et l'aide au développement, en troisième lieu.

Enfin, Monsieur le Président, je ne voudrais pas terminer cette brève intervention sans avoir salué l'action menée par l'Ambassadeur Nëll Sinclair à la tête de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville, ainsi que l'action menée par son successeur, M. Stenbock.

**M. Baja** (Philippines) (*parle en anglais*) : Je voudrais, à l'occasion de la première séance publique du Conseil pour le mois de mai, vous féliciter de votre accession à la présidence pour ce mois-ci, et féliciter également la présidence allemande pour la manière remarquable dont elle a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Ma délégation remercie également le Sous-Secrétaire général Danilo Türk pour son exposé complet et instructif sur l'évolution du processus de paix de Bougainville, sous la présence politique continue de l'ONU par le biais de sa Mission d'observation à Bougainville. C'est là le résultat des efforts déployés par les parties pour faire avancer le processus de paix et mettre en place un gouvernement autonome et stable à Bougainville.

La délégation philippine se félicite tout spécialement des résultats encourageants que décrit le

rapport, en particulier des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord visant à détruire les armes collectées; les progrès réalisés en même temps dans le processus constitutionnel, tandis que la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Bougainville aplanissent les derniers obstacles en parachevant le projet de constitution; la délégation croissante des pouvoirs et des fonctions au Gouvernement provincial provisoire de Bougainville, en particulier les fonctions de police; et la mise sur pied de structures civiles et politiques, tout spécialement dans les secteurs du droit et de la justice.

L'accord conclu par le Comité consultatif pour le processus de paix en vue de détruire toutes les armes collectées au titre de la phase III du plan d'élimination des armes peu après la dernière séance publique tenue sur cette question ici même, a été effectivement très positif. Il a permis de donner une nouvelle impulsion au processus politique et constitutionnel. Ma délégation attend avec intérêt l'achèvement de toutes les phases du processus constitutionnel avant la fin du mois prochain.

Avec un environnement stable et la conclusion du processus constitutionnel menant à l'adoption de la Constitution, les conditions nécessaires seront posées pour entamer la préparation des élections pour un gouvernement autonome. L'évolution récente de la situation nous rapproche encore de cet objectif.

Compte tenu des derniers événements et des programmes concrets de redressement que mènent d'autres organismes des Nations Unies dans les domaines économique et social, le processus de paix devrait encore avancer. Ce sont là des composantes additionnelles qui permettront de consolider ledit processus.

Il est également important de reconnaître la contribution essentielle que d'autres pays de la région ont apportée et continuent d'apporter pour faire avancer le processus de paix. Cela sera encore plus important dans les jours qui viennent pour maintenir la dynamique de l'acheminement de Bougainville vers un avenir politique stable.

Lorsque le dernier chapitre de l'histoire de Bougainville aura été écrit, il racontera comment la concertation et la coopération entre toutes les parties, tous les intéressés et l'ONU ont mené au succès du processus – un succès qui se profile aujourd'hui à l'horizon. Ma délégation appuiera les mesures que l'ONU prendra pour transformer ce succès en une réalité.

**M. Zhang Yishan** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais d'emblée vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil ce mois-ci. Je suis certain que, sous votre excellente direction, le Conseil de sécurité mènera ses travaux à bien. Je tiens également à remercier l'Ambassadeur Pleuger et la délégation allemande du travail exceptionnel qu'ils ont accompli pendant la présidence allemande le mois précédent. Je voudrais également remercier le Sous-Secrétaire général, M. Türk, de son exposé instructif sur les derniers développements survenus dans le processus de paix de Bougainville. Nous apprécions le travail réalisé par la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville (MONUB).

Depuis la signature de l'Accord de paix de Bougainville, le processus de paix a connu des succès considérables et il se trouve aujourd'hui à une conjoncture cruciale. Les parties à l'Accord de paix en ont beaucoup fait pour ce qui est de la collecte et de la destruction des armes, et le processus touchera bientôt à sa fin.

La Constitution de Bougainville est déjà parvenue à la phase des consultations finales et de la rédaction, et elle sera soumise sous peu à l'approbation du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ces développements positifs sont très encourageants.

La Chine apprécie la bonne volonté politique dont ont fait preuve le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les autres parties à l'égard du processus de paix de Bougainville. Nous espérons que toutes les parties poursuivront pleinement leurs efforts pour mettre en œuvre l'Accord de paix et pour instaurer aussi rapidement que possible une paix et une stabilité durables à Bougainville.

Nous appuyons le suivi continu et la mise en œuvre de l'Accord de paix qu'effectue la MONUB pour assurer le succès du processus de paix de Bougainville. Nous demandons également aux organismes concernés des Nations Unies et aux pays donateurs de fournir une assistance dans le cadre de la reconstruction de Bougainville après le conflit, d'aider les autorités locales dans le domaine du renforcement des capacités et d'accélérer la réinsertion des anciens combattants.

**M. Gaspar Martins** (Angola) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et pour féliciter également l'Ambassadeur Gunter Pleuger et la délégation allemande de l'excellent travail qu'ils ont accompli durant leur présidence du Conseil pendant le mois très chargé d'avril.

Je tiens également à remercier M. Danilo Türk de nous avoir fait un exposé très complet des progrès réalisés dans le processus de paix de Bougainville et de nous avoir présenté les perspectives positives qui permettront de faire face aux problèmes qui nous attendent.

Ma délégation se félicite des progrès réalisés dans les trois domaines cruciaux du processus de paix de Bougainville : l'élimination des armes, le processus constitutionnel et le futur statut politique des îles de Bougainville. Nous avons noté avec satisfaction que la troisième phase du plan d'élimination des armes progresse de manière positive, et nous espérons que ce processus pourra se terminer d'ici à la fin juin, garantissant ainsi que Bougainville sera débarrassée de ses armes et que le processus de paix pourra être durable.

La délégation des fonctions et des pouvoirs de la police conformément à l'Accord de paix de Bougainville, le renforcement du secteur du maintien de l'ordre et de l'administration publique et les progrès enregistrés dans la négociation d'un projet de constitution pour un gouvernement autonome de Bougainville sont autant de succès remarquables à porter au crédit du peuple papouan-néo-guinéen et des Bougainvilliens. Bien que les progrès réalisés soient encourageants, le succès de la mise en œuvre de l'Accord de paix de Bougainville exigera que des efforts supplémentaires soient déployés pour mener à son terme le processus constitutionnel et assurer un niveau de sécurité propre à faciliter la tenue des élections. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement papouan-néo-guinéen et sa détermination de mettre en œuvre l'Accord de paix de Bougainville.

À cette étape décisive du processus de paix, le développement économique et social figure parmi les objectifs prioritaires pour instaurer d'une paix durable et viable. Nous encourageons la communauté des donateurs à assister Bougainville dans la mise en place de l'infrastructure nécessaire et dans la création de possibilités de relèvement et de développement économiques afin de favoriser l'autonomie et de renforcer la paix et la prospérité pour tous. Il faut saluer le rôle joué par la communauté internationale, et en particulier les pays voisins, qui fournissent un appui financier et technique à la consolidation de la paix après le conflit et au développement de Bougainville.

Dans le contexte actuel, la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville bénéficie des meilleures conditions politiques pour poursuivre son assistance au Gouvernement papouan-néo-guinéen et à Bougainville afin de mettre pleinement en œuvre l'Accord de paix, de tenir des élections et d'atteindre l'objectif ultime qu'est l'instauration d'un gouvernement autonome à Bougainville. Ma délégation est convaincue que la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville continuera de travailler étroitement avec le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organismes des Nations Unies pour favoriser le processus de consolidation de la paix à Bougainville.

**M. Adechi** (Bénin) : Monsieur le Président, à l'instar des orateurs qui m'ont précédé, je voudrais vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier l'Ambassadeur Gunter Pleuger et son équipe pour le travail remarquable accompli le mois précédent. Permettez-moi aussi de remercier le Sous-Secrétaire général Danilo Türk pour sa présentation et pour le point fort utile qu'il vient de nous faire sur la situation à Bougainville.

Nous nous félicitons des avancées réalisées par le processus de paix dans le domaine militaire et sur le plan du dialogue politique. Nous saluons les efforts consentis par les parties et en particulier par le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour parvenir aux compromis qui ont été nécessaires pour atteindre les résultats concrets qui viennent d'être présentés. Ces efforts devront être poursuivis sans désemparer pour mener le processus de paix et de normalisation à bon port au regard des défis qui restent encore à relever pour garantir une stabilité durable dans l'île. Au nombre de ces défis figurent notamment la transformation de Bougainville en zone exempte d'armes, la finalisation de la constitution pour aménager un régime d'autonomie pour Bougainville et

la vérification dans les délais raisonnables de sa constitutionalité. Nous retenons également la nécessité de résoudre les problèmes liés à l'exercice effectif des pouvoirs de police par le Gouvernement provincial autonome de Bougainville, entre autres, le renforcement des effectifs et des moyens logistiques des unités de police à Bougainville et aussi la mise en place des conditions de sécurité requises pour la tenue des élections régionales à Bougainville, qui sont maintenant prévues pour la fin de l'année 2004.

Au vu de ces défis, nous encourageons les composantes des ex-combattants qui se trouvent encore en marge du processus de paix à renoncer à la violence et à se joindre sans plus tarder aux efforts de la communauté internationale pour un aboutissement rapide du processus de paix.

Nous accueillons favorablement toutes les initiatives visant à consolider ces acquis. L'annonce de consultations prochaines dans le cadre de ce processus politique est un signe positif, et nous en prenons bonne note. Nous sommes particulièrement attachés au renforcement du programme de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de réinstallation. À cet égard, il est heureux de constater que les mesures prises dans ce cadre pour promouvoir la réhabilitation et la réinsertion sociale des ex-combattants tiennent compte de la nécessité de lutter contre l'exclusion sociale pour renforcer la cohésion sociale sur l'île et y promouvoir le développement durable. De même, nous encourageons la mise en œuvre des mesures de nature à favoriser la réconciliation postconflit. Nous exprimons ici notre haute appréciation aux pays donateurs et aux organisations internationales qui financent les programmes y afférents.

Enfin, nous rendons un hommage bien mérité à l'équipe de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville pour l'excellent travail réalisé aux côtés des parties et des pays de la sous-région. Les raisons avancées par le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée à l'appui de la demande de prorogation du mandat de la mission jusqu'à la fin de l'année 2004 prouvent bien la crédibilité dont elle jouit. Nous soutenons cette requête qui va dans le sens d'une stratégie cohérente de sortie qui laisse en place des institutions démocratiques solides, comme l'a souvent recommandé le Conseil.

**M. King** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Par notre entremise, Monsieur le Président, nous voudrions saisir cette occasion pour remercier la présidence allemande du travail qu'elle a accompli le mois dernier. Comme d'autres, nous vous souhaitons plein succès pour ce mois-ci.

Nous vous savons gré du débat d'aujourd'hui et à M. Türk de son exposé. Le Royaume-Uni félicite tous ceux dans le pays, dans la région et les autres intéressés pour les progrès enregistrés jusqu'ici dans le processus de paix. Ces progrès attestent de la détermination des parties bougainvilliennes de faire avancer le processus de paix, avec l'aide de la Mission des Nations Unies restructurée dirigée par M. Stenbock. Comme d'autres, nous voudrions saisir cette occasion pour saluer également le travail réalisé par son prédécesseur, M. Sinclair.

Nous nous félicitons de ce qu'une grande partie des armes a été détruite, comme nous l'avons entendu, conformément au plan d'élimination des armes; que plusieurs districts sont à présent exempts d'armes; que les travaux sur la constitution avancent; et que des progrès sont enregistrés dans la formation de la police, bien que cela reste encore prioritaire. Cela étant, il apparaît clairement au vu d'incidents récents, comme le vol d'armes sous scellés, qu'il faudra dans les mois à venir une détermination et une vigilance constantes et un appui international constant pour maintenir l'élan face à tout revers éventuel.

Enfin, nous saluons et appuyons l'objectif partagé par le Gouvernement et par d'autres acteurs en Papouasie-Nouvelle-Guinée d'œuvrer à la tenue d'élections en vue d'un nouveau gouvernement suivant le calendrier indiqué par M. Türk.

**M. Smirnov** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions vous souhaiter la bienvenue et vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de l'accession du Pakistan à la présidence du Conseil de sécurité. Nous remercions également l'Ambassadeur Pleuger et la délégation allemande de leur gestion réussie des activités du Conseil en avril.

Nous sommes reconnaissants au Sous-Secrétaire général Türk des informations détaillées qu'il nous a fournies sur l'évolution de la situation à Bougainville et sur les activités de la Mission d'observation des Nations Unies sur place.

La délégation russe note avec satisfaction que le processus politique se poursuit conformément à l'Accord de paix de Bougainville. Nous nous félicitons

de la détermination du Gouvernement papouan-néo-guinéen et des communautés bougainvilliennes de continuer à faire preuve d'un engagement politique ferme et de respecter les accords principaux. Nous apprécions également les efforts qu'ils déploient pour trouver des solutions agréées et mutuellement acceptables dans le cadre du processus de paix.

Nous sommes heureux que les deux parties aient achevé le travail sur la deuxième mouture de la constitution. Nous attendons maintenant le troisième projet, définitif, en espérant que cette nouvelle dynamique au niveau du processus constitutionnel de Bougainville permettra d'achever les travaux sur la constitution dans les délais, c'est-à-dire à la fin du mois prochain.

Nous saluons la décision de principe des communautés de Bougainville de détruire toutes les armes recueillies en conteneurs ainsi que les progrès réalisés dans ce processus de destruction. Nous avons la conviction que la réalisation du programme de collecte et de destruction des armes détenues par les ex-combattants est une condition sine qua non de la consolidation de la paix et de la stabilité sur l'île.

On ne pourra aboutir à un règlement durable sans renforcer le processus de paix, ce qui passe par la participation de tous ceux qui restent encore en marge. Nous notons les efforts du Gouvernement, des parties et de la Mission d'observation des Nations Unies pour aboutir à un règlement associant toutes les parties concernées. Nous saluons l'action du Programme des Nations Unies pour le développement, des autres institutions spécialisées des Nations Unies et de l'ensemble de la communauté des donateurs pour consolider la paix après ce conflit. Nous sommes conscients également du rôle notable joué par les organes régionaux dans le processus de paix et en faveur du développement économique et social de Bougainville.

La délégation russe apprécie grandement le travail réalisé par la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville, dont le rôle dans le processus de paix nous semble particulièrement important. Nous sommes prêts à participer constructivement aux discussions, au sein du Conseil de sécurité, autour de toute recommandation future de cette mission suite au déplacement prochain à Bougainville des experts de l'ONU.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant du Pakistan.

Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Danilo Türk, de son exposé. Je me félicite également de la participation à la séance d'aujourd'hui du Représentant permanent de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, à qui je souhaite la bienvenue.

Le Pakistan se félicite du rôle de facilitateur joué ces dernières années à Bougainville par les Nations Unies, d'abord par le biais de leur Bureau politique et maintenant par l'intermédiaire de leur Mission d'observation à Bougainville. Nous saluons le travail de M. Noël Sinclair et de son successeur. Nous félicitons également toutes les parties de leurs efforts en faveur d'un règlement pacifique du conflit sur ce territoire. Nous notons avec approbation, en particulier, les courageuses décisions et la force de l'engagement du Gouvernement papouan-néo-guinéen en faveur de la paix, qui ont joué un rôle capital dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Bougainville. Le Pakistan exhorte les parties à poursuivre sur cette lancée pour mener à bien avec diligence les processus constitutionnel et électoral.

Nous trouvons encourageant d'entendre le Sous-Secrétaire général, M. Türk, parler, au sujet de cette situation, de succès de la communauté internationale. Nous exhortons la communauté des donateurs à contribuer généreusement non seulement au financement du processus de paix mais aussi à la promotion du développement économique et social à long terme du territoire et, par là, d'une paix durable.

Le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, avait, avant l'expiration de son mandat, supervisé la clôture de la phase II du plan d'élimination des armes en juillet 2003. Il s'agissait d'une mesure capitale pour le déclenchement du processus constitutionnel maintenant en cours. Cela a également permis de préparer le terrain pour la tenue des élections en vue de l'autonomie, prévues d'ici à la fin de 2004, ainsi que pour l'organisation finale d'un référendum conformément aux dispositions des Accords de Lincoln et d'Arawa.

Le mandat actuel de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville prévoit l'achèvement des tâches en suspens, à savoir : la destruction des armes dans le cadre de la phase III du Plan d'élimination des armes, la supervision du processus constitutionnel et la

facilitation de pourparlers entre les parties ainsi que le renforcement de la confiance entre elles. Il s'agit aussi d'associer au processus de paix la faction de Francis Ona. La réalisation de ces importantes tâches doit être appuyée par la communauté internationale et le Conseil de sécurité.

Vu la phase critique qui nous attend dans le processus de paix, le Pakistan est tout à fait favorable à la prorogation d'un an du mandat de la Mission d'observation des Nations Unies. Nous sommes convaincus, en effet, que cette prorogation sera propice à la réalisation des objectifs de paix que se sont engagés à atteindre les parties à Bougainville et le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

L'orateur suivant est le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, à qui je donne la parole.

**M. Aisi** (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, de votre chaleureux accueil. À l'instar des orateurs précédents, je voudrais vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Tous nos vœux vous accompagnent, ainsi que votre Mission. Par votre entremise, nous souhaiterions également remercier et complimenter l'Ambassadeur Pleuger et sa Mission de leur conduite avisée des travaux du Conseil au cours du mois dernier.

Je remercie M. Türk de son rapport et de son soutien à nos travaux toutes ces dernières années. Ces remerciements s'adressent aussi à son équipe.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée sait sincèrement gré aux Nations Unies de l'intérêt qu'elles accordent au processus de paix de Bougainville et de leur soutien concret, par le biais de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville, entre autres. Au nom de toutes les parties, ma délégation exprime ses sincères remerciements au Conseil pour sa réponse positive et créative à la requête de la Papouasie-Nouvelle-Guinée au nom de toutes les parties, en fin d'année dernière, à savoir : le maintien sur le terrain de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville pour continuer à appuyer le processus de paix à Bougainville.

Au cours des derniers mois, le processus de paix de Bougainville a franchi un certain nombre d'étapes importantes dans la voie d'une paix autoentretenue. Citons notamment le retrait des derniers appuis régionaux neutres parmi la succession de ceux qui ont étayé le processus de paix : l'équipe de transition de Bougainville, composée de civils non armés – hommes et femmes – d'Australie, des Fidji, de Nouvelle-Zélande et de Vanuatu.

Fin février, les parties ont dit adieu à un ami solide qui avait œuvré avec acharnement en faveur du processus de paix et qui aidait depuis cinq ans à renforcer la confiance mutuelle entre les parties. Le Directeur sortant du Bureau politique des Nations Unies à Bougainville, S. E. l'Ambassadeur Noël Sinclair, emporte avec lui l'admiration sincère et les remerciements de la population de toute la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui lui sait gré d'avoir relevé les multiples défis qu'impliquaient ses fonctions avec dévouement et avec les honneurs.

Les parties ont eu le plaisir, ensuite, de recevoir la Mission d'observation des Nations à Bougainville et son nouveau Directeur, M. Tor Stenbock, dont les états de service précédents, à la fois dans le cadre de processus de paix et à Bougainville, lui avaient déjà valu le respect de tous et un très chaleureux accueil à son nouveau poste.

Avant ces deux transitions, le processus de paix venait de franchir l'une des étapes les plus importantes sur la voie d'une paix durable, avec la réunion, en décembre, du Comité consultatif pour le processus de paix et sa décision de détruire les armes au titre du plan convenu d'élimination des armes. La réunion s'est tenue dans les délais fixés par le plan, qui fait partie de l'Accord de paix de Bougainville. Le résultat convenu est clair : les armes doivent être remises pour ne « jamais plus pouvoir resservir, être récupérées, réparées, utilisées en pièces détachées, ou pour menacer quiconque ».

Avec l'aide et l'inspiration de la Mission d'observation, la mise en œuvre de ce plan s'est avérée vraiment remarquable. Les anciens combattants ont fait montre d'une réelle détermination à remiser leurs armes et les détruire. Avant la dernière semaine d'avril, ce sont, selon les estimations, plus de 80 % des armes placées en conteneurs – le chiffre de 83 % a été cité et nous nous en tenons à cette estimation – qui ont été détruites dans le cadre du plan convenu d'élimination des armes. La collecte des armes enlevées des conteneurs en 2002 se poursuit; après quoi, ces armes sont également détruites. Les anciens combattants de la

zone d'accès interdit autour de Panguna se joignent à ce processus. Il y a de fortes chances que le processus puisse être mené à bien dans les prochaines semaines.

Cela ne signifie pas que Bougainville sera complètement libérée des armes et de la menace que celles-ci font planer. Toutefois, les principaux groupes de combattants auront mis leurs armes à feu dans des conteneurs et les auront détruites. La voie sera ainsi dégagée pour la tenue d'élections libres et démocratiques en vue de la formation d'un gouvernement autonome à Bougainville, conformément à l'Accord de paix de Bougainville.

L'ensemble des parties engagées dans le processus de paix de Bougainville continuent d'inciter Francis Ona et ses successeurs, qui se trouvent dans la zone dite « interdite » autour de Panguna, dans le centre de l'île, à faire tomber les barrières psychologiques, à lever les barrages routiers et à s'unir aux efforts déployés pour instaurer une paix durable par des moyens pacifiques.

Si l'on avance dans ce sens, c'est grâce aux mesures mises en œuvre pour renforcer la police et les autres instances de l'autorité civile sur le terrain, à savoir les tribunaux et les services pénitentiaires. Parmi ces mesures figure la passation d'importants pouvoirs et fonctions de police par le Gouvernement national aux autorités de Bougainville, tel que prévu dans l'Accord de paix de Bougainville.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande apportent un précieux concours, en termes financiers et techniques, au renforcement de la police bougainvillaise, et notamment à la formation d'une police générale et d'une police auxiliaire communautaire. Le fonds pour la gouvernance et l'application qui vient d'être créé permet aux donateurs nationaux et étrangers de contribuer à des aspects concrets du processus de paix à Bougainville en fournissant les ressources nécessaires à l'exécution du plan de travail conjointement mis au point et soutenu par le Gouvernement national et l'administration de Bougainville. Parmi ses priorités figurent la sensibilisation et le renforcement des capacités, aussi bien à Bougainville que dans l'ensemble du pays, de façon que les structures devant conduire à l'autonomie de Bougainville se développent et fonctionnent comme convenu.

Pour l'heure, les consultations entreprises pour que le projet de constitution d'une Bougainville autonome soit élaboré et exécuté dans la coopération avancent dans la bonne direction. Ainsi, les membres de la Commission nationale bipartite, dirigée par le Ministre chargé des relations intergouvernementales, Sir Peter Barter, se trouvaient cette semaine à Bougainville pour rencontrer les membres de la Commission constitutionnelle de Bougainville et échanger des vues avec eux. La Commission devrait mettre la touche finale au troisième et dernier projet de constitution de Bougainville à la fin du mois. Les dirigeants de Bougainville ont déjà pris les dispositions nécessaires pour que l'Assemblée constituante de Bougainville se réunisse afin d'examiner et d'adopter le projet de constitution dès que la Commission l'aura parachevé.

Les consultations, qui se déroulent sans entrave et sans heurt, sont fructueuses. Le projet de constitution pour Bougainville devrait pouvoir, d'ici le milieu de l'année, être présenté au Conseil exécutif national pour que celui-ci le reconnaisse conforme à la Constitution nationale telle qu'elle a été amendée par les lois d'application de l'Accord de paix de Bougainville.

À cet égard, j'attire une nouvelle fois l'attention du Conseil sur l'accord consacré dans la Constitution de Papouasie-Nouvelle-Guinée selon lequel, en cas de mésentente au sujet de la réunion des conditions propices à la tenue des élections qui déboucheront sur la formation d'un gouvernement autonome à Bougainville, c'est à la Mission d'observation des Nations Unies qu'il appartiendra de trancher. Aux termes des dispositions de la Constitution, lesquelles sont probablement uniques au monde, il est primordial, dans l'intérêt du processus de paix à Bougainville – mais aussi pour le respect de la bonne gouvernance, conformément à notre Constitution nationale –, que la Mission d'observation des Nations Unies demeure sur le terrain jusqu'à la formation d'un gouvernement autonome à Bougainville.

En attendant, la Mission d'observation a un rôle essentiel à jouer en continuant de présider le Comité consultatif pour le processus de paix, principal organe à travers lequel les parties tiennent des consultations et administrent de concert le processus de paix à Bougainville, tant qu'un gouvernement autonome n'aura pas été constitué. Une fois en place, ce dernier assumera à son tour cette responsabilité en sa qualité de représentant légitime du peuple de Bougainville, conformément aux accords conclus. La mise en place d'un gouvernement autonome de Bougainville donnera

le signal du départ à la Mission d'observation des Nations Unies. C'est ce qui a été convenu et accepté par toutes les parties.

Alors que les donateurs étrangers continueront d'apporter une aide technique et financière, les parties seront dès lors seules responsables de la consolidation de la paix et de la gestion des affaires publiques, conformément à l'Accord de paix de Bougainville.

Pour véritablement consolider la paix, il ne suffit pas d'élaborer et d'exécuter des accords politiques. Cette tâche revêt aussi une importante dimension économique et sociale. Comme l'a dit notre Ministre chargé des relations intergouvernementales, Sir Peter Barter, Bougainville a besoin de se doter d'une économie capable de préserver l'autonomie. Bougainville a besoin d'une société qui maintienne la paix. La Mission d'observation y contribue grandement en encourageant la réconciliation.

Le Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres institutions spécialisées des Nations Unies, comme l'UNICEF, appuient une véritable consolidation de la paix de différentes manières. Elles conduisent notamment toutes sortes d'activités – de l'octroi de programmes de formation à la distribution de semis – auprès des ex-combattants et des communautés afin qu'ils participent au développement sur la base de l'autonomie et en tirent profit. Au nom de toutes les parties, la Papouasie-Nouvelle-Guinée remercie les partenaires étrangers de leur appui constant et de leur coopération.

Mon gouvernement est résolu à intervenir en amont. Ainsi le Cabinet a-t-il décidé de mettre sur pied une nouvelle commission ministérielle, chargée de planifier et d'exécuter un projet pour préserver la paix à Bougainville. En définissant et en mobilisant les ressources nécessaires à la concrétisation de cet idéal de paix, la Papouasie-Nouvelle-Guinée continuera de solliciter l'aide et l'appui de l'ONU. Pour cela, il faudra que le Conseil de sécurité réponde présent lorsque, le moment voulu, la Papouasie-Nouvelle-Guinée demandera officiellement le maintien de la Mission d'observation des Nations Unies jusqu'à l'exécution de son mandat et la formation d'un gouvernement autonome à Bougainville.

La mission du Secrétariat, attendue en juin en Papouasie-Nouvelle-Guinée pour faire le point sur le processus de paix à Bougainville, pourra concourir à la tenue d'élections libres et démocratiques qui déboucheront sur la formation d'un gouvernement autonome à Bougainville pourvu qu'elle soit chargée de formuler des recommandations sur les conditions requises pour l'exécution du mandat de la Mission d'observation et si elle bénéficie des moyens adéquats.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée exprime sa gratitude aux institutions spécialisées des Nations Unies et à ses autres partenaires de développement, qui lui apportent un appui constant. Nous les encourageons à continuer de prêter main forte à Bougainville et au reste de notre pays afin de garantir la paix et de permettre à tous les Papouans-Néo-Guinéens de goûter les fruits d'une paix durable, qui aura été obtenue, consolidée et perpétuée par des moyens pacifiques.

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. MacKay** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi, à mon tour, de vous féliciter de votre accession à la présidence, de vous adresser tous mes vœux de succès et de remercier l'Ambassadeur Pleuger.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des membres du Forum des îles du Pacifique représentés à l'ONU : l'Australie, les États fédérés de Micronésie, les Fidji, les Îles Salomon, Nauru, les Palaos, la Papousie-Nouvelle-Guinée, la République des Îles Marshall, le Samoa, les Tonga, Tuvalu, Vanuatu et mon pays, la Nouvelle-Zélande.

Le Forum des îles du Pacifique se félicite des progrès constants qui sont accomplis sur la voie de la paix et de la prospérité à Bougainville. Plus précisément, nous nous félicitons de la proportion élevée des armes détruites et du nombre important de grandes cérémonies de réconciliation qui se sont récemment tenues, ce qui est un signe très positif.

Nous prenons note du rôle positif joué par la Mission d'observation des Nations Unies à cet égard. Je remercie le Sous-Secrétaire général Türk de ses propos de ce matin. Je le remercie également, lui et le personnel du Département des affaires politiques qui travaille ici, à New York, de leur contribution et de leur intérêt constant pour Bougainville.

Cela dit, les membres de notre groupe gardent à l'esprit qu'un grand nombre d'armes continuent de circuler à l'intérieur de la communauté. Nous

engageons donc vivement toutes les parties à poursuivre leurs efforts en vue de leur élimination.

L'heure est cruciale pour Bougainville. Des progrès importants ont pu être réalisés grâce aux efforts opiniâtres déployés par le Gouvernement papouan-néo-guinéen et des représentants bougainvillais. Nous nous félicitons, par exemple, de la création, récemment annoncée par Sir Peter Barter, d'une commission ministérielle du Gouvernement papouan-néo-guinéen chargée de favoriser une démarche gouvernementale préventive à Bougainville. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire, surtout en ce qui concerne les préparatifs des élections à Bougainville.

Nous encourageons le Gouvernement papouan-néo-guinéen et les dirigeants de Bougainville à poursuivre ces préparatifs le plus rapidement possible afin de mettre à profit la bonne foi dont ont fait preuve toutes les parties pour faire avancer le processus de paix. De toute évidence, la communauté internationale reste prête à offrir son assistance. Nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville pour une période limitée afin d'aider aux préparatifs, comme il est envisagé dans l'Accord de paix de Bougainville. Je voudrais remercier les membres du Conseil qui, dans leurs déclarations ce matin, ont appuyé la prorogation du mandat de la Mission. Nous espérons qu'il y aura rapidement accord sur cette question au sein du Conseil.

Le groupe du Forum des îles du Pacifique soutient depuis quelque temps que Bougainville est prêt à passer du processus de paix formel à un nouveau processus favorisant l'ordre public et le développement économique. Les récents progrès ont justifié cette assurance. Bien sûr, l'autonomie envisagée dans l'Accord de paix de Bougainville ne sera durable qu'à partir du moment où des institutions appropriées et viables seront mises en place et qu'elle s'accompagnera d'une croissance économique.

Il est important pour les Bougainvilliens et le reste de la Papouasie-Nouvelle-Guinée de savoir que la communauté internationale continue d'avoir leur avenir à cœur; d'autres membres du Conseil ont insisté sur ce point ce matin. Les partenaires régionaux, notamment l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ont été étroitement impliqués pendant quelque temps dans des projets de développement économique et social et dans le renforcement des capacités. La stratégie conjointe pour la loi et la justice, réunissant l'Australie et la Nouvelle-Zélande, a permis de former de nouvelles recrues pour la force de police autonome de Bougainville – dont 50 devraient bientôt être diplômées et déployées à Bougainville fin juin – et a permis de mettre en place une série de projets de coordination et d'infrastructure. Pour ce qui est de la Nouvelle-Zélande, nous sommes particulièrement heureux de l'appui aux tribunaux locaux et des travaux qui ont commencé sur la troisième phase du projet de police communautaire néo-zélandais.

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Haraguchi** (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes remerciements au Secrétariat pour son exposé détaillé sur la situation à Bougainville. Le Japon est très heureux de constater que, depuis que le Bureau politique des Nations Unies à Bougainville a été réorganisé en Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville en décembre dernier, cette dernière a poursuivi ses activités de façon efficace. Je tiens également à saisir cette occasion pour dire combien nous apprécions le rôle positif que l'Ambassadeur Noël Sinclair a joué à la tête de la Mission jusqu'à la fin du mois de février de cette année.

Le processus de paix à Bougainville est entré dans sa phase finale et la plus cruciale, du point de vue tant politique que militaire. Il reste à rédiger la constitution de Bougainville et à recueillir et détruire les armes. Nous croyons comprendre que la Commission constitutionnelle travaille actuellement sur le projet de constitution final. Nous espérons qu'elle pourra rapidement achever ses travaux et faire rapport au Gouvernement papouan-néo-guinéen pour qu'il puisse rapidement entériner le projet de constitution.

Le Japon est heureux d'apprendre que, grâce à la coopération volontaire du peuple de Bougainville, 80 % des armes recueillies ont déjà été détruites. Nous sommes toutefois quelque peu préoccupés d'apprendre qu'un nombre considérable d'armes ont récemment été volées dans un entrepôt d'armes gouvernemental. Même si nous comprenons qu'il s'agit d'un fait exceptionnel, nous souhaiterions dire notre espoir que

l'élimination des armes s'achève rapidement, de sorte qu'un tel incident malheureux ne se reproduise plus.

Mon gouvernement tient également à souligner qu'à l'approche de l'expiration du mandat de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville, il est impératif que le peuple de Bougainville exerce son droit de propriété en accélérant le processus de paix. À cet égard, nous sommes heureux de voir combien le peuple de Bougainville a réagi favorablement à l'opération d'élimination des armes. Le Japon a, pour sa part, l'intention de poursuivre l'assistance bilatérale qu'elle a commencé à fournir en octobre dernier dans les domaines de l'éducation, de la santé publique et de l'infrastructure des transports. Nous espérons que cette assistance bilatérale améliorera la vie au quotidien et renforcera l'économie de sorte que la population de Bougainville puisse être autonome.

Le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville doit expirer fin juin. Nous sommes pleinement conscients de la nécessité, pour la consolidation de la paix à Bougainville, d'un engagement à long terme, y compris au niveau de l'aide au développement économique fournie par la communauté internationale. Dans le même temps, toutefois, le Japon est d'avis que toute mission politique des Nations Unies doit avoir un mandat limité à la période de temps nécessaire pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Nous espérons donc vivement que d'ici la fin juin, la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville redoublera d'efforts pour pouvoir s'acquitter de son mandat du mieux qu'elle le peut dans le temps qui lui reste.

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant des Fidji. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Savua** (Fidji) (*parle en anglais*) : Ma délégation se joint aux autres pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Nous remercions également votre prédécesseur, l'Ambassadeur Pleuger.

Les Fidji s'associent à la déclaration prononcée par la Nouvelle-Zélande au nom du Forum des îles du Pacifique.

La question de Bougainville nous tient très à cœur, à la fois dans le cadre du processus de paix régional et culturellement. Nous sommes encouragés par les progrès constants réalisés par le processus de paix à Bougainville, car cela influe directement sur la sécurité dans notre région. Le fait que les problèmes à Bougainville, s'ils ne sont pas pris en main, pourraient s'étendre à des pays voisins demeure une préoccupation. Inversement, la stabilité et le règlement des problèmes à Bougainville seraient de bonne augure pour ses voisins.

Le Comité ministériel de la Papouasie-Nouvelle-Guinée sur Bougainville a été chargé d'opérer au-delà de la phase actuelle du processus de paix à Bougainville et de coordonner la planification et l'exercice des responsabilités du gouvernement national à Bougainville à moyen et à long termes. Cette initiative de la Papouasie-Nouvelle-Guinée complète la stratégie de sortie des Nations Unies en ce qu'elle poursuivra le processus de paix de Bougainville lorsque le mandat de l'ONU expirera, donnant ainsi à la stabilité acquise une valeur ajoutée, pour employer des termes simples. Jusqu'à la date d'expiration du mandat, le rôle de l'ONU dans la promotion de la bonne gouvernance et d'une consolidation de la paix durable est absolument essentiel.

Les autorités de Bougainville – sous la direction avisée du Gouverneur John Momis, et avec l'appui compétent du Vice-Président nouvellement nommé, James Tanis – doivent être félicitées pour leur appui à une approche « à partir de la base » du processus de paix. Cette démarche invite à représenter tous les secteurs dans le processus et à promouvoir la consultation et la coopération en sensibilisant le public et en obtenant de toutes les parties qu'elles s'engagent à atteindre les objectifs convenus de façon méthodique et avec diligence.

L'appui constant de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville au processus de paix a été un élément déterminant, et la fermeté avec laquelle son ancien chef, l'Ambassadeur Noël Sinclair, l'a dirigée est très appréciée de toutes les parties.

Les Fidji appuient tous les efforts déployés en faveur d'une paix durable pour notre région. Si prévenir un conflit est une mesure préliminaire louable, elle doit être assortie de plans et de programmes pour traiter des problèmes économiques, sociaux, culturels et humanitaires que rencontrent la population. Des

questions telles que l'eau, l'assainissement, les établissements humains, l'exploitation des femmes, des jeunes et des enfants comptent parmi les problèmes qui doivent dûment être examinés. À cet égard, nous félicitons l'Australie et la Nouvelle-Zélande des efforts qu'elles déploient dans la région à cette fin.

Nous appuyons les efforts de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la demande qu'elle a formulée pour obtenir l'assistance de l'Organisation des Nations Unies; nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité l'examinera favorablement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à M. Danilo Türk pour qu'il réponde aux questions et aux observations qui ont été formulées.

**M. Türk** (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les membres du Conseil pour leurs observations et le soutien qu'ils ont manifesté au travail de la Mission d'observation des Nations Unies à Bougainville. Je voudrais les assurer que la Mission sera informée de tous les aspects du présent débat, y compris ceux concernant certaines des difficultés rencontrées récemment. Nous allons poursuivre nos efforts pour que la Mission achève sa tâche avec succès.

Je voudrais également dire qu'aujourd'hui que nous nous trouvons dans une situation d'évolution positive et que nous sommes proches du but, nous devons être conscients du fait que ce travail porte sur un conflit, maintenant terminé, qui a eu des conséquences considérables. On estime que près de 15 000 personnes ont été tuées durant le conflit armé qui a eu lieu à Bougainville il y a quelques années. Il ne faut pas perdre cet élément de vue. Par conséquent, il faut tout mettre en œuvre pour veiller à ce que la phase actuelle du processus de paix soit menée à bien.

Dans ce contexte, il sera particulièrement important de mettre de plus en plus l'accent sur l'assistance à long terme. Vous avez évoqué vous-même, Monsieur le Président, cette question, tout comme de nombreux autres membres du Conseil de sécurité. Nous en avons pris bonne note et nous allons continuer d'examiner attentivement cette question. Nous continuerons d'apprécier à leur juste valeur le travail fourni et l'aide offerte par les pays de la région. Nous serons peut-être en mesure de débattre de certaines idées nouvelles avec le Conseil de sécurité au cours des mois à venir.

Il est clair que le travail n'est pas encore terminé. Nous sommes tout près de conclure le processus avec succès, mais, pour l'heure, il n'est pas encore achevé, et il serait sage que le Conseil de sécurité continue d'accorder son attention au processus de paix à Bougainville.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour ses observations.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

*La séance est levée à 11 h 45.*